



# UNION INTERPARLEMENTAIRE

CHEMIN DU POMMIER 5  
1218 LE GRAND-SACONNEX / GENEVE (SUISSE)

TÉLÉPHONE (41.22) 919 41 50 - TÉLÉCOPIE (41.22) 919 41 60 - E-MAIL [postbox@mail.ipu.org](mailto:postbox@mail.ipu.org)

## REUNION PARLEMENTAIRE A L'OCCASION DE LA CINQUANTE-DEUXIEME SESSION DE LA COMMISSION DE LA CONDITION DE LA FEMME (New York, 27 février 2008)

### *Le rôle des parlements dans le financement de l'égalité des sexes*

#### **RESUME DES TRAVAUX**

##### **Séance inaugurale**

**La sénatrice Mónica Xavier (Uruguay), Présidente du Comité de coordination des Femmes parlementaires de l'UIP,** souhaite la bienvenue aux participants, en relevant avec plaisir que plus de 50 parlements sont représentés. Elle insiste sur l'importance pour les parlementaires de participer aux travaux de la Commission de la condition de la femme. Il est essentiel qu'ils participent aux discussions, échangent leurs expériences et influent sur les décisions prises et les résolutions adoptées. Plus important encore: les participants doivent rentrer chez eux déterminés à ce que leur gouvernement donne suite aux résolutions adoptées et aux engagements pris.

La présence de plusieurs Présidentes de parlement augure particulièrement bien. Leur nombre augmente et l'UIP a pris l'initiative d'inviter plus particulièrement les Présidentes de parlement à participer aux réunions traitant des questions d'égalité des sexes, car le fait pour une femme d'atteindre le poste le plus élevé au parlement d'un pays prouve aux filles et aux jeunes femmes que tout est à la portée des femmes.

La Présidente attire l'attention sur la carte élaborée par l'UIP pour montrer la proportion de femmes siégeant au gouvernement et au parlement au 1<sup>er</sup> janvier 2008. Le résultat est spectaculaire et l'oratrice incite les parlementaires à diffuser largement cette carte pour faire connaître la situation des femmes. Comparant la carte actuelle à la précédente, datant de 2005, elle souligne que le pourcentage de femmes occupant des postes élevés a certes augmenté, mais que leur proportion est loin d'être égale à la proportion d'hommes: les femmes représentent seulement 17,7% des parlementaires et 16,1% des ministres du monde entier. L'inégalité révélée par ces chiffres est étroitement liée à la maigreur des ressources mises au service de la lutte contre la discrimination à l'égard des femmes et en faveur de l'égalité entre hommes et femmes.

La Présidente exhorte les parlementaires à engager eux aussi la discussion dans leur pays, notamment dans le contexte éducatif et auprès des médias. Plus grand sera le nombre de personnes, et notamment de jeunes, à avoir conscience de la question de l'égalité des sexes et plus rapidement les changements souhaités se concrétiseront.

**Mme Carolyn Hannan, Directrice de la Division de la promotion de la femme de l'ONU,** rend hommage au Comité de coordination des Femmes parlementaires de l'UIP pour le travail très important qu'il a réalisé en faveur de la promotion de l'égalité des sexes et de l'émancipation des femmes. L'oratrice se félicite particulièrement du fait que l'UIP ait décidé de centrer ces réunions annuelles sur les thèmes prioritaires abordés par la Commission de la condition de la femme, ce qui offre aux parlementaires une occasion unique de contribuer aux travaux de la Commission.

Se déclarant satisfaite des activités de différente nature réalisées en collaboration par la Division et l'UIP, l'oratrice se félicite tout particulièrement de la réédition de la carte présentant la participation des femmes à la vie politique. Il s'agit d'un outil extrêmement utile et il serait souhaitable de disposer d'une carte du même type pour chaque

domaine de participation des femmes à la prise de décision: les médias, la recherche, les conseils d'administration, etc...

En réalisant les recherches exigées par les préparatifs de la session actuelle de la Commission concernant le financement de l'égalité des sexes et de l'émancipation des femmes, la Division a découvert que les coûts de l'inégalité avaient très peu été pris en considération. Que coûte l'inégalité entre les hommes et les femmes aux gouvernements, aux pays, aux groupes et aux particuliers ? Personne ne le sait. L'évaluation des ressources requises est tout aussi lacunaire. Il est louable que tant de politiques en faveur de l'égalité des sexes et tant de stratégies et de plans d'action aient été adoptés, mais très peu d'entre eux sont accompagnés d'une évaluation réelle des ressources requises pour garantir leur mise en œuvre pleine et entière.

C'est la mesure dans laquelle le travail de la Commission porte ses fruits sur le terrain qui en détermine la valeur. La Commission peut élaborer de nouvelles recommandations en matière de financement de l'égalité des sexes et d'émancipation des femmes, mais elles n'auront aucun impact sur la vie des femmes tant qu'elles ne seront pas reprises à leur compte par les différents pays, diffusées et mises en œuvre. Le parlement et les parlementaires jouent un rôle fondamental dans ce contexte.

### Discours d'honneur:

**Mme Gertrude Ibengwe Mongella, Présidente du Parlement panafricain**, présente les remarques suivantes en guise d'introduction:

L'oratrice félicite l'UIP pour le rôle qu'elle joue dans la défense de la cause des femmes en politique. L'UIP a publié la première carte décrivant la représentation des femmes au parlement avant la quatrième Conférence mondiale des femmes de Beijing, dont Mme Ibengwe Mongella était Secrétaire général. C'est en examinant cette carte qu'elle a réalisé qu'égalité politique ne rime pas nécessairement avec égalité économique. A l'époque, les femmes représentaient 10% des parlementaires de son pays, la Tanzanie, à savoir la même proportion qu'au Canada. Pourtant la situation économique des femmes de ces deux pays n'avait rien en commun. Aujourd'hui, la nouvelle édition de la carte montre que la Tanzanie se trouve, comme l'Allemagne, dans la catégorie des 25-30% de femmes parlementaires, mais là encore la disparité entre les moyens financiers dont disposent les femmes de ces deux pays est énorme. La carte montre de façon éclatante qu'il est indispensable de sortir de la lune de miel par laquelle sont passées les femmes en faisant leur entrée au parlement pour se lancer dans la lutte en faveur de l'émancipation des femmes à l'échelon national.

Le sentiment de responsabilité est le facteur clé, mais cette notion est complexe. D'une part, il faut que les gouvernements soient tenus pour responsables des engagements qu'ils ont pris en matière d'égalité des sexes, et les parlements disposent sur ce plan d'un mandat très précis en matière de surveillance et de contrôle du travail de l'exécutif. Simultanément toutefois, les parlementaires eux-mêmes doivent rendre compte de leur travail à leurs électeurs. Dans quelle mesure les parlementaires ont-ils assumé cette responsabilité dans le but de veiller à consacrer suffisamment de fonds à l'égalité des sexes et à l'émancipation des femmes ? La répartition des ressources répond à certaines lois et il ne sera jamais possible de financer l'égalité des sexes pour permettre aux femmes de s'émanciper si les parlementaires n'amendent pas ces lois.

***Il ne suffit pas de pousser la porte des salons du pouvoir – nous devons y entrer et déplacer les meubles !***

*“Mama Mongella”*

Citant l'exemple de la Tanzanie, l'oratrice souligne que les projets de construction y engloutissent d'énormes sommes d'argent, qui sont au départ le fruit des efforts des femmes cultivatrices de coton et de café. Quelle est la proportion de cet argent qui revient aux femmes en tant que telles ? La fiscalité a-t-elle uniquement pour objectif de priver les femmes pauvres des ressources qu'elles ont dégagées ?

Il faut que les parlementaires, particulièrement les femmes, se posent la question de savoir si leur objectif en cherchant à se faire élire est réellement que les décisions parlementaires changent la vie des gens. Si tel n'est pas le cas, les femmes parlementaires pourraient tout aussi bien être des membres cooptés agissant comme elles l'ont toujours fait avant Beijing.

## Première séance : Maximiser la richesse nationale et le potentiel en faveur des femmes et de l'égalité des sexes

*Les moyens de maximiser la richesse nationale et le potentiel d'une nation de manière à soutenir les femmes et les initiatives en faveur de l'égalité des sexes; le rôle du parlement dans la gestion des finances publiques, en privilégiant les budgets sensibles au genre comme moyen d'assurer une meilleure répartition des ressources en faveur de l'égalité des sexes; politiques et mécanismes à mettre au point, ou à renforcer, pour maximiser l'apport économique et la participation des femmes.*

### Thème 1 : Les mécanismes nationaux de soutien à l'apport économique des femmes

Quels mécanismes nationaux ? Quels types de partenariats ? Quel est le rôle du parlement et quelles initiatives peut-il prendre pour faire bon usage des richesses nationales et veiller au financement des politiques en faveur de l'égalité des sexes ?

Mme Simel Esim, Spécialiste pour les questions d'égalité dans la région des Etats arabes de l'Organisation internationale du travail, expose les idées suivantes sur le sujet :

Il est indispensable d'affecter davantage de ressources aux mécanismes nationaux en faveur des femmes et de soutenir le travail réalisé par la société civile et les défenseurs de l'égalité des sexes, mais il est difficile de voir comment une telle affectation pourrait voir le jour dans le cadre de la nouvelle architecture pour le financement du développement instaurée lors de la Conférence de Monterrey en 2002 et entérinée par la Déclaration de Paris en 2005. Les processus sont regroupés, mieux structurés, rationalisés, mais la structure de gouvernance, de gestion et de supervision du financement du développement ne mentionne ni l'égalité des sexes ni les droits des femmes. Il est difficile de voir comment les femmes et les défenseurs de l'égalité des sexes pourraient apporter une contribution significative et il n'existe aucun objectif ni indicateur concernant l'égalité des sexes permettant de s'assurer de la qualité de la mise en œuvre. Les règles d'accès et les instruments sont trop compliqués pour que le mouvement des femmes, la société civile ou les syndicats puissent participer démocratiquement. Le niveau de connaissances économiques requis pour s'orienter dans ce nouveau paysage, ou pour que les parlementaires expliquent à leurs électeurs comment faire, est trop élevé. De ce fait, la déception des défenseurs de l'égalité des sexes et des droits des femmes va croissant.

Qui prend les décisions économiques ? A l'échelon macroéconomique, il s'agit des banques et des ministères de l'économie, des finances et du développement. Le pouvoir économique est de plus en plus concentré. Les parlementaires ont-ils le sentiment d'avoir un pouvoir de décision dans le domaine économique ? Certaines analyses donnent à penser que le rôle des parlementaires est moins important qu'il ne l'était autrefois, ou qu'il ne pourrait l'être. A l'échelon institutionnel, ce sont les hauts responsables de sociétés, du gouvernement, du secteur éducatif, qui sont les acteurs économiques, mais le nombre de femmes est toujours inférieur au nombre d'hommes à cet échelon.

Les femmes disposent, en tant que consommatrices, d'un certain pouvoir économique à l'échelon microéconomique. Il est indispensable de réfléchir de façon créative et innovante à ce que signifie le fait de détenir du pouvoir en tant que consommateur. Les consommateurs en tant que catégorie de la population peuvent influencer sur les prix, par exemple en boycottant les produits dont les prix sont déraisonnables, ou en soutenant au contraire les fabricants faisant preuve d'un sens de la responsabilité sociale. Les parlementaires doivent peser en faveur de marchés prospères dans des secteurs (artisanat, agriculture) dominés par les femmes.

Lors de l'examen de l'impact du budget d'un pays sur les femmes, il convient de faire la distinction entre les différents types de femmes concernées: jeunes, âgées, instruites, sans instruction, occupant un emploi ou au chômage. Les femmes ne constituent pas un groupe homogène. Il convient de réfléchir à l'évolution des notions de masculin et de féminin dans les différents pays. Les hommes en tant que soutiens de famille sur le plan financier et les femmes en tant que responsables du foyer : telle est l'image figée dont s'inspirent nombre de décisions économiques, ce qui explique que les travaux ménagers et les responsabilités familiales soient exclus de la prise de décision économique. Cette vision des choses doit évoluer.

Elaborer un budget sensible au genre ne signifie pas consacrer un certain pourcentage du budget aux femmes, mais faire preuve d'esprit d'innovation dans l'affectation des ressources. Par exemple, étant donné le lien entre consommation excessive d'alcool, d'une part, et violence à l'encontre des femmes, de l'autre, les gouvernements pourraient affecter les recettes fiscales de l'alcool au financement des mesures destinées à lutter contre la violence dont les femmes sont victimes. Se pose aussi la question de savoir comment mettre à profit les économies des femmes : la richesse accumulée et placée en banque par les femmes est élevée dans certains pays et il convient de déterminer comment faire fructifier cette richesse en investissant stratégiquement en faveur de l'égalité des sexes.

### Thème 2 : Les parlements et la budgétisation sensible au genre

*En quoi consistent les budgets sensibles au genre ? Quel rôle le parlement peut-il jouer en la matière ? Comment la budgétisation sensible au genre peut-elle être un outil efficace pour répondre aux attentes des femmes ?*

Mme Lydie Err, Membre de la chambre des députés, Luxembourg, Membre de la Commission sur l'égalité des chances entre les hommes et les femmes de l'APCE, a fait valoir les considérations suivantes:

La budgétisation sensible au genre passe par la formation des dirigeantes politiques, ainsi que par l'offre de conseils concernant la façon de relayer cette idée à l'extérieur du parlement, afin que l'opinion publique se rende compte que le budget est un instrument de la politique en faveur de l'égalité tout autant qu'un instrument de la politique économique.

**La budgétisation sensible au genre est avant tout une question de volonté politique.**

Lydie Err

A l'instar de toutes les innovations politiques, la budgétisation sensible au genre dépend avant tout de la volonté politique et, dans un second temps seulement, des ressources financières. La budgétisation sensible au genre exige des données ventilées en fonction du sexe. Par exemple, pour déterminer si une loi électorale précise favorise ou non l'élection de femmes, il convient de savoir pour qui votent les femmes, information qu'il serait possible d'obtenir en faisant figurer le sexe de l'électeur sur les bulletins électoraux.

Il n'est possible d'élaborer un budget sensible au genre que si la procédure budgétaire permet d'adopter une optique qualitative, alors qu'elle consiste normalement exclusivement en un exercice comptable quantitatif. Les gouvernements ont toujours d'autres priorités et les parlementaires doivent donc fixer des objectifs et définir des indicateurs permettant de mesurer les progrès réalisés. Il faut donc que la procédure budgétaire permette d'aller au-delà des chiffres. Evaluer la situation actuelle et la situation souhaitée exigera des chiffres qui ne sont pour l'instant pas disponibles.

La budgétisation sensible au genre est parfois décrite comme entrant en conflit avec d'autres facteurs transversaux, tels que le développement durable. Ces deux éléments sont au contraire complémentaires et exigent d'ailleurs les mêmes outils: chiffres, objectifs et indicateurs ventilés. Les personnes désireuses de fonder le budget sur le développement durable et celles appelant de leurs vœux un budget sensible au genre devraient par conséquent allier leurs forces pour atteindre ces deux objectifs.

La budgétisation sensible au genre peut engendrer une authentique égalité entre les hommes et les femmes tout en améliorant l'utilisation des ressources humaines, le processus de prise de décision et le fonctionnement de la démocratie. Si la budgétisation sensible au genre est si performante, pourquoi n'est-elle pas déjà universellement mise en œuvre ? Elle ne l'est pas parce que l'égalité des sexes est défendue dans la théorie, mais que la situation devient beaucoup plus complexe dès lors qu'il est question d'argent. Il s'agit de l'une des raisons cachées des succès limités rencontrés dans ce domaine.

Une large part du fossé séparant les hommes des femmes en matière de revenus s'explique par le fait que les femmes consacrent une grande partie de leur temps à des tâches non rémunérées et il serait possible de remédier à cette inégalité par le biais d'une budgétisation sensible au genre. Si les parlementaires refusent d'adopter des budgets ne tenant pas compte du genre, les gouvernements seront bien obligés de changer d'optique.

Mme Winnie Byanyima, Directrice de l'Unité genre du Bureau de développement des politiques du PNUD, évoque les points suivants :

La budgétisation sensible au genre n'a rien à voir avec les besoins ni les intérêts des femmes; il s'agit d'un moyen permettant d'examiner le budget et la politique qui le sous-tend, de déterminer qui en bénéficie et qui porte quelle part du fardeau fiscal. Ni les hommes ni les femmes ne constituent des groupes homogènes. L'un des sous-groupes peut avoir un problème de chômage, l'autre d'oppression culturelle, un troisième de handicaps dans le sillage d'un conflit. La budgétisation sensible au genre permet aux parlementaires de mieux servir les électeurs de leur circonscription en leur offrant des outils leur permettant de déterminer comment le budget qu'ils adoptent sert les différentes catégories de personnes qu'ils représentent.

Les trois principaux objectifs de la budgétisation sensible au genre sont tout d'abord de sensibiliser l'opinion pour qu'elle sache quelles sont les questions concernant indifféremment les hommes et les femmes et celles qui les concernent de façon différente; ensuite, d'améliorer la politique adoptée en déterminant ses lacunes et en les mentionnant sous forme de questions lors de la discussion du budget et, troisièmement, de tenir les gouvernements pour responsables de la mise sur pied de programmes permettant de régler ces questions.

Pour élaborer un budget sensible au genre, il convient de commencer par évaluer, en collaboration avec la société civile et les spécialistes du sujet, la situation des hommes et des femmes dans la pratique, en examinant les difficultés auxquelles ils se heurtent lorsqu'ils tentent de jouer le rôle que la société leur a imparti. Il faut ensuite examiner les documents de politique accompagnant le budget pour déterminer si cette politique tient compte des besoins différents et des besoins similaires définis au cours de la première étape du travail. Ce processus amène

rapidement le gouvernement à élaborer une politique tenant compte du genre plutôt qu'une politique universelle. Enfin, il faut s'assurer que le budget tient bien compte de cette politique. Est-elle purement rhétorique ou un poste budgétaire lui est-il consacré?

Il est possible de commencer par des données simples, par exemple le nombre d'enfants allant à l'école et poursuivant leurs études, pour évaluer le degré d'efficacité dont fait preuve le gouvernement en matière d'éducation et déterminer si le prix de ce service est juste. Inutile de compliquer le processus.

Il est essentiel que les parlementaires examinent avec le même soin la colonne des dépenses et celle des recettes. En effet, du fait de la mondialisation, la source de financement que constituaient autrefois les taxes à l'importation pour les gouvernements des pays en développement s'est tarie. Ils dépendent de plus en plus de la fiscalité indirecte, mais ces taxes ont tendance à pénaliser de façon disproportionnée les pauvres, et les femmes pauvres en particulier, car la majeure partie du revenu des femmes est consacrée à acheter des produits de base pour la famille, notamment de la nourriture. La fiscalité a aussi tendance à frapper lourdement les personnes qui ne peuvent pas se regrouper et se faire entendre collectivement. Les outils de la budgétisation sensible au genre permettront aux parlementaires de repérer ces décalages et d'y remédier par le biais de l'action parlementaire.

### *Discussion générale*

Au cours de la discussion qui s'ensuit, de nombreux délégués décrivent les mesures et les stratégies prises par leur pays pour intégrer réellement la dimension de l'égalité des sexes, promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes et lutter contre la discrimination ou la violence à l'égard des femmes. Certains décrivent les activités entreprises par différentes instances gouvernementales spécifiquement chargées des questions d'égalité des sexes. Dans certains cas, les droits des femmes ont été fermement inscrits dans la constitution à la faveur d'un grand événement politique, par exemple l'indépendance à l'égard d'une puissance coloniale ou la fin d'un long conflit intérieur. D'autres délégués décrivent les campagnes de propagande organisées par le gouvernement et les ONG pour sensibiliser l'opinion publique aux questions de genre ou permettre aux hommes comme aux femmes de trouver un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée. Certains délégués expliquent les changements apportés à la législation nationale dans le but de promouvoir l'égalité entre hommes et femmes. Plusieurs parlementaires participants se félicitent que certaines intervenantes leur aient rappelé leur devoir d'examen, de contrôle et de responsabilité.

Les conclusions de la discussion sont notamment les suivantes :

- La budgétisation tenant compte du genre reste encore actuellement un outil mal connu et peu utilisé.
- L'élaboration d'un budget tenant compte du genre exige une collaboration à différents échelons. Les parlementaires doivent être très bien informés et totalement engagés à réaliser l'égalité entre les sexes. Il faut convaincre l'opinion publique du fait que les ressources utilisées pour promouvoir la condition féminine servent aussi le progrès de la société dans son ensemble. Sensibiliser le grand public à cette question est aussi une responsabilité des parlementaires.
- Les programmes budgétaires traitant séparément des questions relatives aux femmes (santé, violence, pauvreté, etc.) ne suffisent pas en tant que tels. Il est nécessaire d'aller plus loin et de veiller à ce que la politique gouvernementale dans son ensemble tienne compte d'indicateurs révélant l'impact sur le genre.
- La promotion de l'émancipation et de l'apport économiques des femmes passe par une représentation plus forte de ces dernières au parlement et dans l'administration, bien que leur présence accrue ne constitue pas automatiquement, en elle-même, une garantie de succès.
- Certains délégués ont constaté que les femmes qui font de la politique ont tendance, au fur et à mesure des années qu'elles passent dans les cercles gouvernementaux et parlementaires, à s'installer dans un rôle de privilégiées et à s'intéresser de moins en moins à la promotion de la condition féminine. Il est temps que les femmes fassent preuve de solidarité les unes envers les autres.
- La question ne se limite pas au nombre de femmes siégeant au parlement, mais concerne leur capacité à défendre la cause féminine. Pour faire entendre leur voix et défendre leur cause, les femmes parlementaires doivent apprendre à s'adapter à un environnement politique dur et concurrentiel, ce que certaines d'entre elles peuvent trouver difficile ou peu naturel.
- Les caucus de femmes multipartites peuvent jouer un rôle important en offrant une perspective d'ensemble cohérente permettant l'intégration des questions d'égalité des sexes, y compris pour ce qui est du financement de l'égalité des sexes.
- Les femmes parlementaires ont passé la porte, mais il faut qu'elles se demandent si elles ont suffisamment déplacé les meubles dans la pièce.

## Deuxième séance : Financement de l'égalité des sexes dans la vie politique

*L'égalité des sexes dans le domaine politique et les moyens financiers nécessaires pour atteindre cet objectif; problèmes de moyens financiers auxquels font face les femmes en politique, en tant que candidates ou parlementaires; rôles respectifs des différentes parties prenantes dans la réaffectation ou le renforcement de l'appui financier aux femmes; institutions politiques et manière de financer une véritable intégration des questions de genre.*

### Thème 3: Financement de la participation politique des femmes

*Quels sont les problèmes de financement rencontrés par les femmes aux élections ? Quelles sont les aides financières qui peuvent être allouées, et par qui ? Quel est le rôle des financements publics ? Quel est le rôle des partis politiques ?*

Mme Sharon Hay-Webster, membre de la Chambre des représentants de la Jamaïque, évoque le thème sous les angles suivants :

A la Jamaïque, les femmes sont confrontées à bien des difficultés pour passer le célèbre plafond de verre. En dépit du fait que plus de 70% des diplômés des établissements supérieurs du pays sont des femmes, les deux chambres du Parlement, ainsi que les pouvoirs locaux, sont dominés par les hommes. Cette tendance s'est confirmée au cours des dernières élections générales, en novembre 2007, pour lesquelles très peu de femmes candidates ont été sélectionnées par l'un ou l'autre des deux grands partis politiques. Le Parti national populaire, par exemple, n'a présenté que 10 femmes candidates contre 50 hommes.

Plusieurs facteurs contribuent au maintien du statu quo favorable aux hommes dans la représentation politique de la Jamaïque. Premièrement, dans la société jamaïcaine, ce sont les femmes qui se chargent de la majeure partie des tâches ménagères non rémunérées et du bénévolat ou du travail associatif, ce qui signifie que leur contribution à la richesse nationale, bien qu'essentielle, n'est pas mesurée par la société en termes économiques. Deuxièmement, ce n'est que récemment que les femmes jamaïcaines ont commencé à occuper des postes élevés dans le secteur privé, ce qui leur offre la possibilité de se créer le réseau de connaissances indispensable pour que les sociétés acceptent de financer leur campagne.

Troisièmement, étant donné leurs responsabilités familiales, dont la prise en charge des enfants, les femmes ont bien moins de temps de loisir à consacrer aux activités de détente susceptibles de servir de cadre à la création du réseau social nécessaire pour bénéficier d'un financement privé des campagnes politiques. Quatrièmement, les traditions profondément enracinées dans la société jamaïcaine concernant l'attitude à adopter par les femmes en public mettent hors de leur portée certaines méthodes utilisées pendant la campagne par leurs homologues masculins, par exemple aller prendre un verre avec les électeurs dans un bar ou avoir une discussion politique avec eux dans une atmosphère détendue. Dans la société jamaïcaine, une femme candidate à un poste politique tentant de faire de même nuirait à ses propres intérêts. Cinquièmement, les campagnes politiques jamaïcaines se déroulent en majeure partie le soir tard, réalité posant problème à toutes les femmes candidates, particulièrement celles qui ont charge de famille.

Le résultat pratique de ces entraves est que, de façon générale, les femmes candidates politiques ont bien moins accès aux sources de financement privé pour leur campagne politique que leurs collègues masculins. De ce fait, assez peu de femmes jamaïcaines se portent candidates à la sélection pour un poste politique et elles sont encore moins nombreuses à être sélectionnées par leur parti pour se présenter aux élections. Les femmes doivent dépasser les frontières politiques et faire montre de sagesse collective pour bénéficier de soutien financier, mais elles doivent aussi s'allier entre elles sans tenir compte des divisions politiques pour aborder certaines questions nationales, afin de faire évoluer la perception négative de la politique qu'ont les jeunes femmes et de les inciter à participer à la vie politique. Une telle attitude pourrait aussi enlever aux campagnes politiques une large part de leur virulence.

Mme Colette Tamko, Coordinatrice du programme sur le genre et la gouvernance, WEDO, a présenté les idées suivantes :

La participation politique des femmes à la prise de décision à l'échelon gouvernemental et parlementaire constitue la seule façon de garantir que les questions intéressant les femmes seront effectivement abordées. Dans la majeure partie des pays, l'accès aux ressources financières constitue un facteur crucial, tant pour les hommes que pour les femmes, de la décision de se présenter aux élections. Les femmes désireuses de se présenter aux élections ont un accès moindre aux ressources financières que les hommes, ce qui constitue l'une des difficultés auxquelles elles sont confrontées.

Dans certains pays, les femmes financent notamment leur campagne politique grâce à des fonds publics. Toutefois, il convient de préciser que le financement public est fréquemment accordé à des partis politiques, au sein desquels les femmes ont tendance à occuper une place de second rang, les décisions étant prises par des hommes. Ces derniers sont parfois prêts à consacrer des ressources financières à une femme candidate, mais en général

uniquement si elle est presque assurée de remporter l'élection. En outre, la majeure partie des organisations bailleurs de fonds est dominée par des hommes.

Ayant un accès moindre à des ressources directes, c'est-à-dire à de l'argent sonnante et trébuchant, les femmes dépendent dans une large mesure de ressources indirectes, notamment le bénévolat, pour appuyer leur candidature. Les hommes, par contre, ont un accès large à des ressources directes et indirectes.

Les femmes sont confrontées à d'autres difficultés, notamment la recherche de personnes susceptibles de s'occuper de leur foyer pendant qu'elles font campagne. Les femmes sont aussi plus réticentes que les hommes à consacrer les ressources familiales à une campagne politique. Devoir reprendre leur travail si elles ne remportent pas les élections est aussi difficile à envisager pour les femmes. Tous ces facteurs retiennent les femmes de se présenter à des élections.

***Tant que les femmes ne seront pas correctement représentées au gouvernement et dans la vie politique, la communauté internationale ne tiendra pas son engagement d'éliminer la pauvreté et d'instaurer l'égalité des sexes d'ici 2015.***

Colette Tamko

L'une des solutions pourrait consister à fixer des limites aux sommes d'argent susceptibles d'être consacrées à une campagne électorale, ainsi que des limites de temps équitables concernant la campagne elle-même, en tenant compte des tâches supplémentaires dont s'acquittent les femmes dans leur foyer et auprès de leur famille. Il faudrait que les partis politiques adoptent des statuts sensibles au genre, en intégrant des critères relatifs à l'égalité des sexes dans les mécanismes internes destinés à assurer la transparence et à rendre compte. Réserver une certaine quantité de ressources financières aux femmes candidates constituerait aussi un facteur positif.

#### **Thème 4: Soutien financier au renforcement institutionnel sensible au genre**

*Comment intégrer véritablement les questions de genre dans les institutions publiques telles que les parlements ? Comment apporter un soutien aux femmes au parlement ? Comment financer les mécanismes d'intégration des questions de genre ? De quoi a-t-on besoin ? Le budget du parlement est-il analysé dans une perspective de genre ?*

Mme Pregs Govender, ancienne parlementaire, Présidente du Groupe pour l'évaluation indépendante du Parlement en Afrique du Sud, a cité des extraits de son livre intitulé: "Love and Courage, a Story of Insubordination," pour illustrer jusqu'où les femmes tentent de se faire une place dans des institutions dominées par les hommes telles que le parlement doivent porter l'insubordination et le refus d'accepter les anciens modes de fonctionnement.

Le patriarcat repose dans une large mesure sur la subordination et la soumission, qui sont autant de moyens d'empêcher les femmes de faire valoir leurs droits et de changer leur vie. Lorsque l'oratrice est entrée à l'Assemblée nationale pour la première fois en 1994, elle a rapidement compris que ce ne serait pas de tout repos pour les femmes nouvellement élues. Il n'y avait même pas de toilettes pour les femmes dans l'aile de l'Assemblée qu'elle occupait, mais Mme Govender a rapidement procédé à une répartition plus équitable des services.

#### **"TOILETTE DAMES!"**

Panneau placé par Pregs Govender sur la porte de l'une des deux seules toilettes (pour hommes) de son étage à l'Assemblée nationale.

Outre l'absence de structures, la salle de sport réservée aux hommes et l'absence de prise en compte de la présence des femmes en général, il ne fallait pas se laisser effrayer non plus par les longues heures de travail après minuit, ni par la façon de travailler, caractérisée par la véhémence des discussions et le chahut. Les 30% de femmes parlementaires (le quota exigé et obtenu par l'ANC, l'un des plus élevés du monde en 1994) étaient atterrées de se trouver mêlées à ce qui ressemblait fort à un groupe de gamins se gargarisant de mots creux et de rhétorique. Elles étaient tout aussi atterrées de découvrir qu'une part significative des travaux de l'Assemblée était réalisée au bénéfice d'entreprises appartenant à des hommes blancs, ainsi que de découvrir que les parlementaires masculins étaient nombreux à arriver à l'Assemblée dans l'après-midi après avoir travaillé sur leur ferme ou dans leur entreprise le matin.

Petit à petit, toutefois, le mouvement s'est inversé sur tous les fronts. La salle de sport réservée aux hommes a été abolie, une crèche a été ouverte pour prendre en charge les enfants des parlementaires, les horaires de travail sont devenus plus raisonnables.

Petit à petit, la situation politique s'est elle aussi améliorée. Au départ, les efforts réalisés par Mme Govender pour faire examiner le budget dans la perspective du genre ont été décriés et ridiculisés et il lui a été répondu sur un ton condescendant que la Commission des finances s'occupait de questions macroéconomiques; les questions relatives aux femmes et la question de la pauvreté étaient abordées au sein d'instances s'occupant de la santé et de la couverture sociale. Progressivement toutefois, grâce au soutien d'un petit nombre de collègues, elle a obtenu de la

Commission des finances qu'elle se rallie à un mode d'examen du budget tenant compte de son impact sur les femmes et les pauvres.

D'autres innovations ont vu le jour. Le service statistique du gouvernement a pris conscience du fait que les femmes ne pouvaient plus rester invisibles sur le plan statistique et qu'il devait tenir compte, dans ses calculs économiques, de leur apport non rémunéré à la société, par exemple l'agriculture de subsistance. En commençant à collecter des données ventilées en fonction du sexe, l'unité statistique a pu suivre l'évolution de la vie des individus et comprendre la nature de ces changements.

L'oratrice souligne que la budgétisation sensible au genre n'exige pas la création d'un budget distinct pour les femmes, mais constitue une façon de garantir que l'intégralité du budget sera examinée sous l'angle de son impact sur les hommes et les femmes. Obtenir un engagement en faveur de la budgétisation tenant compte du genre ne saurait être le fruit du seul travail des commissions chargées de l'égalité des sexes ou de la condition de la femme: toutes les commissions parlementaires doivent être impliquées. Dans le cas de l'Afrique du sud, Mme Govender et ses collègues ont tenté de renforcer les capacités en élaborant des questions remises à toutes les commissions, chargées de les poser au ministère concerné. Les membres des commissions, forts de ces listes de questions, se sont sentis prêts à se lancer dans l'examen du budget. Lorsqu'il était difficile de travailler avec une commission, le travail passait par quelques personnes contact, deux peut-être.

L'analyse du budget débute par l'analyse de la politique, en commençant par se demander quelle est la question à résoudre dans la vie des femmes. Ensuite, il convient de se demander s'il existe une politique traitant de la question et si cette politique est sensible au genre, avant de s'assurer que cette dernière bénéficie des ressources requises pour être menée à bien.

Du point de vue des ressources, il est important de se pencher non seulement sur les dépenses, mais aussi sur les recettes. Par exemple, si les ressources du gouvernement proviennent de frais d'accès, par exemple pour l'éducation ou la santé, ceci signifie que l'accès à ces services essentiels défavorisera les pauvres. La politique adoptée pour dégager des recettes est donc tout aussi importante que les choix posés pour les dépenses.

Enfin, une fois ces choix en matière de ressources posés et ces affectations décidées, il convient de déterminer comment la situation a évolué. Le problème décelé tout au début a-t-il connu une amélioration ?

L'une des évolutions délétères du moment est que les décisions sont de plus en plus souvent prises par des institutions non élues et non représentatives protégeant les intérêts du capital plutôt que les droits de l'homme. Simultanément toutefois, le nombre de femmes élues dans des institutions représentatives telles que le parlement est plus élevé que jamais auparavant. Le défi est désormais de trouver des façons d'utiliser le pouvoir que confèrent ces chiffres et de les traduire par la transformation de l'institution du parlement en tant que telle, afin que cette dernière puisse effectivement améliorer la vie des femmes.

### *Discussion générale*

Au cours de la discussion qui s'ensuit, de nombreux délégués évoquent les plans et les programmes mis sur pied par leur pays pour aider les femmes à relever le défi de la candidature à une élection politique. Ces plans et ces programmes offrent différents types et degrés de renforcement des capacités pour mener une campagne politique fructueuse. D'autres programmes accordent des bourses ou des prêts destinés à éponger les frais de campagne. Dans certains cas, un certain pourcentage des fonds centralisés destinés aux partis politiques est réservé au renforcement des capacités, particulièrement à l'usage des femmes. D'autres délégués décrivent les changements apportés par les gouvernements, sous la pression des femmes parlementaires, dans des domaines tels que l'adoption de politiques en faveur de la famille, d'horaires de travail et de structures mieux adaptés au rythme des mères de famille occupant une fonction politique, et les différents efforts réalisés tant pour offrir des perspectives aux femmes dans la société que pour rendre le processus politique plus adaptable et plus acceptable pour les femmes.

Les conclusions de la discussion incluent les points suivants :

- Le travail au foyer et l'éducation des enfants demeurent des obstacles à la vie politique. Toutefois, pour que les femmes progressent, il leur faudra des crèches pour les enfants et des mécanismes leur permettant de se libérer du temps, etc.
- Les femmes se lancent dans la politique avec un handicap, puisqu'elles ne sont ni les fondatrices des partis politiques, ni des membres haut placés de ces partis. Sans pouvoir de décision, elles sont à la merci de la direction des partis, qui les affecte dans des circonscriptions électorales où leurs chances de réussite sont minces.
- Toutefois, les choses changent lentement mais sûrement dans certains pays. Les dirigeants masculins perdent leur autorité traditionnelle, les partis politiques perdent leur influence sur les candidats en raison du nombre croissant de candidatures indépendantes et les femmes elles-mêmes créent des partis politiques ou en dirigent.

- Dans certains cas, les changements requis pour donner de plus grandes chances aux femmes en politique doivent émaner du gouvernement, dans d'autres des partis politiques. Il pourrait se révéler nécessaire que la législation électorale soit modifiée afin de permettre aux partis de mieux tenir compte des aspirations politiques des femmes ou afin de les y contraindre.
- Les quotas peuvent se révéler des outils utiles pour rompre le plafond de verre et faciliter l'accès des femmes à des postes de prise de décision. Le danger de certaines catégories de quotas, par exemple les sièges réservés, est que les femmes courent le risque d'être considérées comme des parlementaires de seconde catégorie parce qu'elles n'ont pas obtenu leur siège en se soumettant totalement à la rigueur de l'élection. L'une des autres possibilités pour permettre aux femmes de faire carrière dans la politique est que le gouvernement accorde un financement spécifique aux candidatures féminines.
- Les organisations bailleurs de fonds et les instances de l'ONU peuvent soutenir les femmes pendant les élections, en les aidant non seulement financièrement, mais aussi sur le plan logistique pour la gestion de leur campagne, ainsi qu'en sensibilisant les électeurs.
- Pour assumer leurs devoirs à l'égard de leurs électeurs, les parlementaires devraient rejeter le budget s'ils considèrent qu'il n'est pas sensible au genre. Si la ligne officielle du parti leur est imposée, il faudrait qu'ils s'allient avec des femmes parlementaires de différents partis. Même si elles sont en désaccord sur le plan politique, les femmes ont des aspirations et des objectifs communs.

### *Conclusions finales*

Parmi les conclusions d'ensemble de la réunion parlementaire figurent les points suivants :

- Concrétiser l'égalité des sexes exigera des ressources financières, de la volonté politique et du courage. Le parlement en tant qu'institution, les parlementaires eux-mêmes (hommes et femmes) et le personnel technique et consultatif devront aussi être formés et leurs capacités renforcées.
- Il sera nécessaire d'enrichir les connaissances en matière d'économie, d'obtenir des chiffres ventilés et d'établir des indicateurs permettant de mesurer les progrès réalisés. Les indicateurs peuvent aussi révéler l'échec d'une politique et la nécessité de la remplacer.
- Des alliances susceptibles de faire évoluer la situation grâce aux synergies et à la coordination doivent être créées à l'intérieur des partis et entre eux, ainsi qu'à l'extérieur du parlement, pour veiller à ce que la voix des femmes parlementaires soit entendue.
- Les parlementaires d'un pays n'ayant pas un budget sensible au genre doivent demander pourquoi ce n'est pas le cas. Aucun budget n'est neutre. Les parlementaires doivent user du pouvoir que les électeurs leur ont confié pour faire pression sur le gouvernement et interpeller les institutions. Il ne faut pas s'incliner devant le statut quo.
- Outre le rôle législatif des parlementaires, leur mandat consiste aussi à contrôler les mesures prises par l'exécutif. Ils doivent évaluer les résultats obtenus par les programmes gouvernementaux à la lumière d'objectifs et d'indicateurs clairs.
- La structure des partis politiques constitue un élément clé. La transparence est de mise pour garantir la participation des femmes à la vie des partis, faciliter leur accession à des fonctions publiques et leur permettre d'y rester.
- Les femmes parlementaires qui prônent la budgétisation sensible au genre doivent être prêtes à essuyer les quolibets et les remarques condescendantes. Mais il faut qu'elles soient capables de faire preuve du courage politique d'agir dans l'intérêt des plus pauvres et des moins puissants si elles veulent faire la différence dans la vie des femmes. C'est une question de responsabilité à l'égard des personnes qui les ont élues.